

REPUBLIQUE TUNISIENNE

**MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNEL ET DE L’EMPLOI**

**Collège LaSalle, Tunis**



**Projet de Fin de Formation**

**Pour l’obtention du**

**Brevet Technicien Professionnel**

**En**

**(Formalités Douanières)**

**Réalisé par l’étudiant :**

Louis Anthony SAKALA

***DEDICACE***

Aux deux êtres les plus chers à mon cœur,

***A la meilleure des mères « Jeanne Félicité Makosso »***

***Au plus cher des pères « André SAKALA »***

Qu’ils trouvent ici l’expression d’un grand amour et d’une gratitude qui, si grande qu’elle puisse être, ne sera jamais à la hauteur de leur patience.

***A mon très cher oncle « Tonton Emile »***

***A mes frères et sœurs qui m’ont apporté tout leur soutien.***

***A tous les membres de ma famille.***

***A tous ceux qui ont cru en moi.***

Je dédie ce travail.

Remerciement

J’adresse mes remerciements en particulier à Monsieur Jean Toussaint LOEMBA, le Directeur Général de GSM & FEDEX Congo, pour sa chaleureuse hospitalité et son soutien remarquable, ainsi qu’à mon chef de stage Monsieur Etienne TATHY pour la qualité de ses explications, sa disponibilité et surtout pour son assistance lors de mes missions au sein de l’entreprise.

Je tiens à remercier également mon encadreur pour son encadrement, ses explications, son soutien dans mes recherches d’informations, sa bonne formation et surtout son assistance lors de l’élaboration du projet.

Enfin, je tiens à remercier les membres du jury, qui qui m’ont fait l’honneur d’accepter et d’évaluer ce projet.

**Sommaire**

Introduction...........................................................................................................5

1ère Partie : PRESENTATION DE L’ENTREPRISE……..................................7

1 : L’entreprise……......................................................................................... 7

2 : Les caractéristiques de l’entreprise .............................................................7

3 : Le personnel.................................................................................................10

2ème Partie : MA PERIODE DE STAGE..............................................................13

1. Mes activités……......................................................................................13

2 : Le métier observé...................................................................................... 23

Conclusion : LE BILAN PERSONNEL............................................................. 25

# **INTRODUCTION**

En tant qu’étudiant en Formalités Douanières et afin de compléter ma formation théorique, c’est avec enthousiasme que j’ai effectué mon premier stage qui s’est déroulé durant la période du 8 août au 7 octobre 2017 au sein de l’entreprise Globex Congo, qui regroupe plusieurs activités différentes et relativement connue du grand public national et international.

Ayant pour source principale les différents enseignements tirés lors de mon expérience professionnelle, mon rapport de stage a pour thème le Transport International.

Aujourd’hui le commerce évolue de plus en plus au niveau international et les entreprises de production développent des marchés sur plusieurs pays. Ceci entraine donc le transport de marchandises (plis, colis…) d’un point à un autre tant sur le plan national qu’international.

Ainsi donc le transport international des marchandises, s’impose ici comme étant notre souci majeur.

Le Transport International de Marchandises, appelé fret, est une activité économique consistant à transporter des marchandises d’un territoire douanier à un autre, par un transporteur. Il joue un rôle économique dont l’importance continue de croitre au fil des temps. Avec les nouvelles innovations (Téléphone, Internet, GPS…) il devient de plus en plus facile de communiquer et de tracer le parcours d’une marchandise. Cette facilité à communiquer, favorise l’accroissement de l’importance du transport international de marchandises.

Le contrat de transport de marchandises est un contrat commercial. Il est matérialisé par un document dénommé différemment selon le mode de transport, comme je l’ai indiqué plus haut.

* La lettre de voiture/récépissé de livraison, pour le transport routier et ferroviaire
* La lettre de transport aérien (L.T.A), pour le transport aérien
* Le connaissement maritime (BILL OF LOADING, B/L), pour le transport maritime.

Mais plusieurs interrogations se posent sur le fonctionnement du transport international de marchandises.

C’est ainsi qu’en se basant sur les activités et les missions précises que j’ai accomplie lors de mon stage de formation, nous allons procéder tout au long de notre travail à :

* Dans un premier temps présenter le groupe Globex Congo/ GSM et Fedex
* Dans un deuxième temps présenter leur domaine d’activités
* Aussi, parlerons-nous des missions et des tâches que j’ai effectuées au sein de l’entreprise.
* Enfin, nous apporterons une réflexion générale au niveau du transport international des marchandises.

# **1ère PARTIE : PRESENTATION DE L’ENTREPRISE**

# **1. L’entreprise** :

Représentée par Monsieur Omar El Kadiri, en sa qualité de Président Directeur Général, la société Globex (Global Express International Limited) est une holding d’investissement basée à Dubaï.

# **2. Les caractéristiques de l’entreprise** :

L’entreprise Globex est détenteur de licence de la firme américaine FedEx.

FedEx est l’abréviation syllabique de Fédéral Express. Considérée comme une entreprise a activité commerciale, la direction générale de Fedex se trouve à Johannesburg, en Afrique du sud.

Installée dans de différents pays, l’entreprise Globex dispose d’une filiale au Sénégal, au Cameroun et au Gabon, souhaitait poursuivre son expansion en Afrique subsaharienne notamment en République du Congo.

A ce titre, elle a implanté une filiale dénommée Globex Congo, laquelle devrait obtenir une licence postale en bonne et due forme de la part des autorités congolaises pour exercer ses activités.

Globex entend confier l’exécution des formalités de dédouanement des colis et marchandises de ses clients transportés vers le Congo à un partenaire local d’une honorabilité irréprochable.

Sur cette base, Globex a décidé de s’associer à GSM, en sa qualité de transitaire dument agréé au Congo, dont l’exploitation est visiblement saine et le professionnalisme reconnu. Un projet de partenariat a donc été transmis par Globex à GSM en Aout 2015.

Qui est GSM ?

La Générale des Services Maritimes (GSM) est une entreprise congolaise à responsabilité limitée (S.A.R.L), qui est régie par les lois et règlements en vigueur, notamment, l’Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d’Intérêt économique institué pour l’harmonisation en Afrique du Droit des Affaires en abrégé O.H.A.D.A, par celles qui pourront être promulguées dans l’avenir ainsi que par les statuts des sociétés. Créé en 2010, la Générale des Services Maritimes est représentée par Monsieur Jean Toussaint LOEMBA en sa qualité de Directeur Général. A la suite de leurs différents échanges sur ce projet de partenariat, les deux parties ont voulu matérialiser leur rapprochement à travers un protocole d’accord. Globex et GSM ont convenu de s’engager, au travers du présent protocole d’accord, dans un processus de partenariat dans l’objectif de créer une synergie entre les activités de messagerie express de la société Globex Congo et celles de transit de GSM, en vue d’offrir à la clientèle un service intégré en matière de transport de colis. En vertu du présent protocole, Globex Congo s’occupera de l’ensemble des opérations comprenant la réservation, la réception et le traitement des colis (low, medium ou high value), la sélection des moyens de transport adéquats jusqu’à la livraison des colis à destination. Alors que, de l’autre, GSM sera en charge de la totalité de formalités douanières import ou export relatives aux colis qui lui seront confiés par Globex Congo.

Ce partenariat visant à garantir un meilleur service, a aussi faciliter l’implantation de Globex au Congo. La direction générale se situe à Pointe-Noire, la capitale économique du pays.

# **3. Le personnel** :

Depuis son implantation au Congo, Globex s’est petit à petit créé une place considérable et son chiffre d’affaire n’a cessé d’accroitre grâce à la qualité de son service et à l’efficacité de son personnel.

En effet, visant l’efficacité et le professionnalisme, le Directeur Général de Globex/GSM, Monsieur Jean Toussaint LOEMBA a misé sur un personnel expérimenté et en majorité jeune. Le service de Globex/GSM détient un atout considérable. La totalité du personnel est qualifiée et la majorité parle plusieurs langues dont principalement : le français, l’anglais et les langues nationales du Congo. Cet atout facilite la communication entre l’entreprise et les clients.

# **2ème PARTIE : MA PERIODE DE STAGE**

# **Mes activités** :

Durant mon stage au sein de l’entreprise Globex, la mission qui m’a été confiée était celle d’exercer au service de transit.

N’ayant jamais effectuer dans ce domaine auparavant et face à la difficulté de cette mission, j’ai dû m’appliquer et de faire preuve rigueur afin de mener à bien ma mission.

Etre transitaire dans une entreprise comme Globex, demande une énergie et un dynamisme considérable car en effet, cela implique une présence constante sur le terrain.

Cette mission, m’a emmenée à l’accomplissement de plusieurs taches dans le compte de Globex, mais aussi dans le compte de GSM.

Dans le compte de Globex j’ai effectué les taches suivantes :

* **La réception et le traitement des colis** (low, medium ou high value) qui s’effectue en neuf (9) étapes :

Dans le compte de GSM, j’ai effectué les taches suivantes :

\* **L’accomplissement des formalités douanières :**

Avant d’effectuer les formalités douanières, la première chose à faire est la prise de connaissance du système règlementaire de la douane au Congo. Il faut préciser que la République du Congo étant un pays membres de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l’Afrique Centrale), a une règlementation douanière régi par la CEMAC. Après avoir pris connaissance de la réglementation douanière, une tâche m’avait été confiée :

Celle d’effectuer les procédures de dédouanement des marchandises importées.

Comment s’est déroulée l’accomplissement de ces taches ? Quelles sont les étapes de dédouanement d’une marchandise au Congo Brazzaville ?

N.B : Ayant uniquement effectué le dédouanement des véhicules et des appareils, je me baserais que sur les procédures de dédouanement des véhicules et des appareils.

#### **1ère ETAPE : Composition du dossier de dédouanement**

##### Pour les Véhicules ou appareils neufs :

* + - Facture d’achat ;
    - Connaissement (BL) ;
    - Attestation d’assurance ;
    - Déclaration D’Importation (DI) ;
    - Attestation de Vérification (AV) délivrée par la société d’inspection COTECNA ;
    - Bordereau électronique de suivi de la cargaison(BESC) ;
    - Quitus Interpol ;
    - Numéro d’Identification Unique (NIU) ;
    - Ordre de transit
    - En cas d’absence de facture, prendre la valeur Argus.

##### Véhicules ou Appareils d’occasion ou usagés :

* + - Carte grise ;
    - Connaissement ;
    - Attestation d’assurance ;
    - Bordereau électronique de suivi de la cargaison ;
    - Quitus Interpol ;
    - Numéro d’Identification Unique (NIU) ;
    - Ordre de transit
    - Copie de la page de l’Argus

#### **2ème ETAPE : Accomplissement des formalités**

1. Présentation du dossier à un commissionnaire en douane agrée pour évaluation de l’ensemble des frais à payer jusqu’à la livraison du véhicule.

**Ces frais sont :**

* 1. Les droits et taxes de douane ;
  2. Le Fret (au cas où le véhicule est arrivé en port dû) ;
  3. L’assurance locale obligatoire ;
  4. Les frais pour l’échange du connaissement ;
  5. L’acconnage ;
  6. Les frais de magasinage ;
  7. Les surestaries ;
  8. Les débours ou honoraires du commissionnaire en douane.

#### L’importateur qui désire dédouaner son véhicule ou appareils doit contacter un commissionnaire en douane agréé pour les formalités de dédouanement. Ainsi, après s’être convenu avec le commissionnaire en douane sur l’ensemble des frais à payer pour engager les formalités de dédouanement, l’importateur autorise la procédure de dédouanement par la signature de l’ordre de transit.

#### **3ème ETAPE : Dépôt en douane de la déclaration en détail de la marchandise**

#### Le dépôt en douane de la déclaration en détail par le commissionnaire en douane et suivi de la procédure de dédouanement jusqu’à la livraison finale.

#### Imposition de la marchandise.

* 1. **Véhicules & Appareils neufs :**  
     Les éléments à prendre en compte dans le calcul de la valeur en douane sont les suivants : valeur facture ( prix d’achat) + frais de transport (fret) + assurance.
  2. **Véhicules & Appareils d’occasion ou usagés :**  
     Les éléments à prendre en compte dans le calcul de la valeur en douane sont les suivants : valeur Argus ( et non prix réellement payé) + frais de transport (fret) + assurance.

#### **4ème ETAPE : Paiement de la facture**

La dernière étape est le paiement de la facture de la marchandise.

\* **Le transport des marchandises :**

Le déplacement efficace des différentes marchandises est un élément primordial au bon fonctionnement de tout le système commercial. Les transporteurs ont donc un rôle clé et doivent savoir s’adapter à vos produits afin de livrer ces derniers sans qu’ils ne soient endommagés.

C’est pourquoi la logistique du transport de marchandises est un aspect essentiel pour orchestrer le déplacement de vos cargaisons. Son rôle est de prévoir le moindre détail technique, depuis l’initiation de votre commande jusqu’à sa livraison.  
Découvrez dans cet article les dessous du transport par camion.

**1ère ETAPE : LE CHOIX DU MOYEN DE TRANSPORT**

Le choix du moyen de transport est crucial, en effet lorsque vous cherchez à trouver un moyen de transport de marchandises, vous devez prendre en compte plusieurs éléments :

• Les attentes, exigences et besoins particuliers du client  
• Les échéances associées à la livraison de vos produits  
• La nature et la quantité des biens à transporter

**2ème ETAPE : ÉTABLIR CLAIREMENT LES MODALITÉS DE TRANSPORT DES MARCHANDISES**

Lorsque deux parties décident de collaborer, ils doivent d’établir [le contrat](https://artisantransporteur.wordpress.com/2011/01/06/les-contrats-types-de-transport-routier-de-marchandises/). Ce dernier est le symbole du lien de confiance qui unit les deux parties.Lors de cette étape, le transporteur récapitule par écrit l’ensemble des engagements qu’il prend avant et pendant le transport et précise l’étendue des moyens logistiques déployés pour assurer le déplacement sécuritaire des marchandises.

**3ème ETAPE : LA PLANIFICATION LOGISTIQUE DU TRANSPORT DE VOS MARCHANDISES**

Arrive ensuite le moment de préparer la commande pour le jour J c’est ici que la plupart des capacités logistiques du transporteur prennent toute leur importance.

• Quel type de moyen de transport sera utilisé ?  
• À quelle heure aura lieu le départ ?  
• Quel sera l’itinéraire le plus rapide ?  
• Qui recevra les produits à destination ?

L’ensemble du déroulement du transport de la marchandise est donc planifié de manière minutieuse par les responsables de l’entreprise transportant la marchandise, rien n’est laissé au hasard.

**4ème ETAPE : LA LIVRAISON DE LA MARCHANDISE : LA FIN D’UN LONG CYCLE LOGISTIQUE**

La cargaison est par la suite livrée à destination. Cela signe l’aboutissement d’un long cycle de planification. S’il est vrai que l’étape de planification est longue et complexe, il s’agit toutefois d’un passage obligé pour assurer un transport sécuritaire des marchandises sécuritaire à des échéanciers fixés. Méconnue, l’expertise logistique des transporteurs est pourtant une composante importante du bon déroulement de l’ensemble des activités commerciales qui font rouler l’économie.

# **Le métier observé** :

Après un long séjour professionnel, un métier a particulièrement retenu mon attention. C’est le métier d’agent **de transit**. Le métier d’agent de transit est important au sein d’une entreprise, en effet c’est la plaque tournante d’une entreprise de transit. Car il est le coordonnateur de toutes opérations de transit.

Qui est l’agent de transit ?

L’**Agent de transit** est chargé de l'expédition et du suivi de marchandises. Il organise le transport des marchandises en direction ou en provenance de l’étranger, pour le compte d’une entreprise.

Comment devenir **agent de transit** ?

Il est possible de débuter avec un bac pro en poche. Il s'agit du **bac pro Logistique** ou du **bac pro Exploitation des transports**. La plupart du temps, un bac + 2 est cependant recommandé et l'évolution sera plus rapide. Il existe des formations en BTS ou IUT telles que **BTS Transport** ou **DUT Gestion logistique et transport**.

Aussi l’agent de transit doit requérir de certaines qualités. L'agent de transit doit être particulièrement rigoureux et méthodique afin de pouvoir mener à bien sa mission. Il doit aussi être réactif et savoir gérer les imprévus, notamment administratifs.

Quelles sont ses missions ?

L'a**gent de transit** a un rôle clé pour les sociétés commerciales. Pour acheminer les marchandises de la sortie des entrepôts jusqu'à leur destination finale, il faut valider un parcours à la fois légal mais aussi tarifaire.  
  
Rôle de l'agent de transit :

• Étudier le moyen le plus approprié pour le type de marchandise à expédier et en fonction de sa destination finale.  
• Gérer les aspects réglementaires relatifs au transport de marchandises dans le monde et à l'import-export.  
• Assurer les formalités administratives de rédaction de documents de douane.

A combien peut-il être rémunéré en moyenne ?

Le salaire brut mensuel d'un agent de transit nouveau dans le métier, est de : 1430 €

Quels sont les avantages de ce métier ?

En tant qu’agent de transit, plusieurs avantages se présentent. Parmi celle-ci on peut citer :

* Une bonne rémunération salariale en moyenne ;
* Une évolution professionnelle constante ;
* La diversité des primes ;
* La garantie d’être un dans n’importe qu’elle société ;
* Une expérience riche et passionnante.

Quels sont les inconvénients de ce métier ?

Le métier d’agent de transit, présente aussi beaucoup d’inconvénients. Tel que :

* Le stress est constant ;
* Le rythme de travail est parfois trop accéléré et difficile à gérer ;
* L’emploi du temps est constamment saturé.

# **CONCLUSION :**

Ce stage a été très bénéfique et enrichissant pour moi car il m’a permis de découvrir dans les détails le secteur du transport international de marchandises, ses acteurs, ses spécificités, ses contraintes… et il m’a permis de participer concrètement à ses enjeux au travers de mes missions variées comme celle de l’accomplissement des formalités douanières, que j’ai particulièrement apprécié. Ce stage m’a aussi permis de comprendre que les missions dans le domaine du fret aérien n’étaient pas les plus adaptées pour moi et je préfère m’orienter vers le domaine maritime qui me convient le mieux.

L’entreprise qui m’a accueilli pendant ce stage, fait face à une période financière critique, ceci est dû à la récession économique provoquée par la chute du prix du baril de pétrole qui frappe tout le Congo Brazzaville. L’adaptation de l’entreprise a la situation économique était donc un processus délicat pour la suite des évènements et je suis très fier d’avoir pu contribuer à cette a adaptation. De ce stage, j’en ressors mature et expérimenté car les mises à l’épreuves et les expériences vécues m’ont poussé à persévérer et à me surpasser dans le travail.

Fort de cette expérience et en réponse a ses enjeux, j’aimerais beaucoup par la suite essayer de m’orienter via un prochain stage, dans le domaine de la douane avec des acteurs de grandes tailles et un important développement d’avenir.